



blog.ruedelinfo.com

29 avril 2010

Webzine

Grève de la Faim pour la sauvegarde de plus de 25 000 Emplois

Didier Mangel, a débuté, Lundi 19 Avril 2010, sa grève de la faim pour la sauvegarde de 25000 emplois !

Nous vous en parlions déjà dans un article du 21/04/2010, voir le lien ci-dessous

<http://www.blog.ruedelinfo.com/le-portage-salarial-en-danger/>

1) L'enjeu

En France, le portage salarial représente aujourd'hui 30 000 salariés et 150 entreprises spécialisées.

Depuis 18 mois, le gouvernement a confié au PRISME qui regroupe les professionnels de l'intérim, la mission d'organiser l'activité de portage. Alors qu'ils ne connaissent pas le métier puisqu'ils ne l'ont jamais exercé, ils ont évincé des négociations les trois instances représentatives du portage salarial.

Les sociétés de portage doivent aujourd'hui faire face au « hold-up » de leur branche mené par le PRISME qui cherche à s'accaparer le portage salarial des cadres afin d'élargir le marché des agences d'intérim.

En voulant évincer les non-cadres qui représentent au moins 80% des métiers du portage salarial, en fixant un minimum de facturation de l'ordre de 5 000 € HT par mois, le PRISME obligerait 25 000 à 30 000 portés à se diriger vers le pôle emploi.

C'est le lundi 3 mai 2010 avec la remise du rapport du PRISME au gouvernement que se jouera le sort de ces emplois. Et plus largement, d'un statut reconnu aujourd'hui unanimement (ou presque...) comme porteur d'avenir !

2) L'action du collectif

Depuis plus d'un mois, le collectif EPS (Entreprises de Portage Salarial) mené par Didier Mangel multiplie les actions (lettre ouverte au Premier Ministre, rencontres avec des élus locaux, envoi d'un communiqué de presse...) afin d'alerter le gouvernement et l'opinion publique sur la menace qui pèse sur la profession.

Devant l'immobilisme rencontré et l'échéance du 3 mai qui se rapproche, Didier Mangel a décidé d'entamer, une grève de la faim.



blog.ruedelinfo.com

29 avril 2010

Webzine

3) En bref...

Le collectif EPS

Le collectif EPS (Entreprises de Portage Salarial) regroupe plus de 92 entreprises connues et reconnues des principaux acteurs, notamment étatiques et institutionnels, du marché de l'emploi.

Ce collectif pèse plus de 250 millions d'euros de chiffres d'affaires et plus de 16 000 emplois.

Le portage salarial

Le porté est autonome, cadre ou non cadre, dans les métiers de consulting ou manuels, il prospecte ses clients, organise ses missions, décide du montant de la facturation. Mais plutôt que de vendre sa prestation directement à son client, il fait appel à une société de portage qui va transformer ses honoraires en salaire (bulletin de paie), lui ouvrant droit ainsi à une protection sociale tout en sécurisant son client d'une structure solide, à un accompagnement administratif comptable et juridique, en se déchargeant des risques d'impayés...

4) Les démarches effectuées par le collectif :

18/03/2010 Lettre ouverte au Premier Ministre Mr François FILLON

02/04/2010 Rendez vous avec Mme Barèges, Députée Maire

07/04/2010 Envoi d'un courrier recommandé au PRISME

Copie au : Président de la République Mr Nicolas SARKOZY

Ministère du Travail Mr Eric WOERTH

Secrétaire d'Etat Mr NOVELLI

Premier Ministre Mr François FILLON

Le PRISME a refusé de recevoir le collectif...

10/04/2010 Rendez vous avec Georges TRON, Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique.

19/04/2010 Communiqué d'annonce de la grève de la faim de Mr Didier Mangel envoyé au :

- Président de la République Mr Nicolas SARKOSY

- Ministère du Travail Mr Eric WOERTH

- Secrétaire d'Etat Mr NOVELLI

- Premier Ministre Mr François FILLON

- PRISME

Copie à différents médias : I Télé, France Info, l'AFP, France Télévisions, M6, BFM/RMC & TF1.

22/04/2010 Rendez vous avec le Ministre du Travail Mr Eric WOERTH, celui-ci nous a dit ne pas pouvoir intervenir.

23/04/2010 Courrier recommandé envoyé au MEDEF et à la CGPME

27/04/2010 Courrier recommandé envoyé à différents syndicats : CFTD, CFTC, CGC, FO & CGT.

Affaire à suivre, échéance en début de semaine prochaine, nul doute que nous vous en reparlerons....